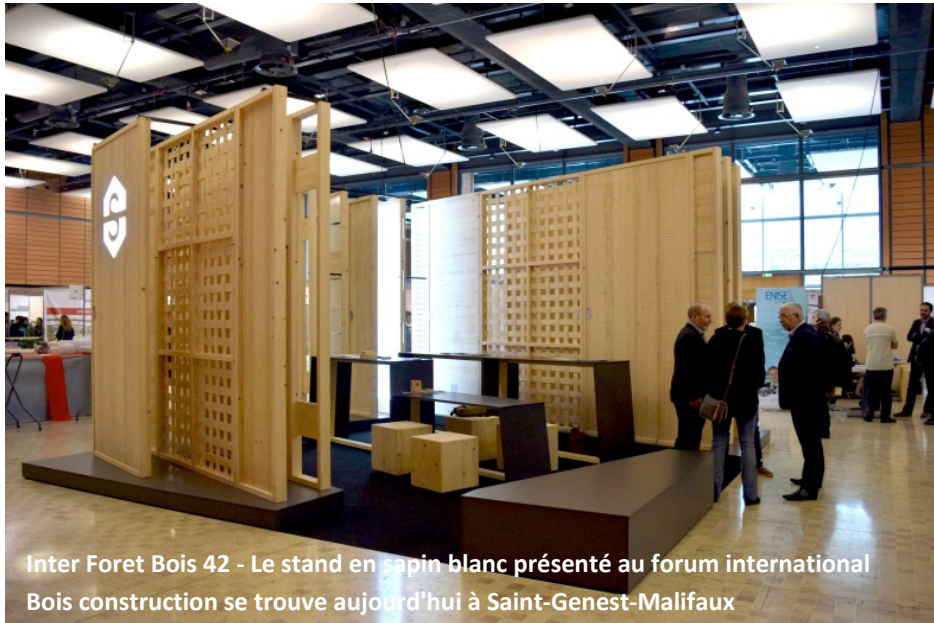


InterForêt Bois 42 fait le bilan de l'année

Loire le 01 juillet 2016 - Marine Graille



Vendredi dernier une partie des adhérents d'Inter Forêt Bois 42 s'est réunie à Saint-Genest-Malifaux à l'occasion de leur Assemblée générale.

Le calendrier de l'association de professionnels de la filière bois dans la Loire a été chargé ces derniers temps. Difficile pour Inter Forêt Bois de développer en détails l'ensemble des actions qui ont été réalisées depuis un an lors de l'Assemblée générale qui s'est tenue le 24 juin dernier à Saint-Genest-Malifaux. Malgré tout, le président Jean-Gabriel Duchamp et le directeur Marc Delorme retiennent trois grands événements qui ont marqué l'année 2015-2016.

Tout d'abord la création de deux associations d'entreprises de travaux forestiers : l'une sur le Roannais et la seconde sur le Forez. « Actuellement, il n'y avait qu'une seule structure associative qui était basée dans le Pilat. Grâce à ces implantations sur le Roannais et le Forez, des actions collectives vont pouvoir voir le jour sur tout le département. Cela n'a d'ailleurs pas tardé puisque début juin, les trois associations se sont mobilisées pour organiser la Fête de la forêt à la Loge gardes », explique M. Delorme.

Cette année, le 5e prix d'architecture a également retenu l'attention. Le concours est destiné aux élèves architectes, designers ou ingénieurs qui doivent imaginer une construction en bois. Cette année, les étudiants devaient réfléchir sur une passerelle en bois urbaine à Saint-Etienne. 30 équipes ont répondu au projet et 10 ont été sélectionnées par le jury présidé par l'urbaniste, Alexandre Chemetoff. « Nous espérons que l'un des projets puissent voir le jour comme cela a déjà été le cas pour deux autres prix d'architecture », ambitionne M. Delorme.

Enfin, ces derniers mois Inter Forêt Bois 42 a souhaité travailler sur un programme de valorisation du sapin blanc. L'action de promotion de cette essence locale s'est matérialisée lors du Forum international Bois construction qui se tenait pour la première fois à Lyon. A cette occasion, l'association ligérienne a notamment présenté un stand en sapin blanc de 36 m².

Lors de l'AG, les adhérents ont fait part de leurs inquiétudes quant aux restructurations liées à la loi Notre. Celle-ci implique notamment que la compétence économique relève désormais de la Région et non plus du Département. Inter Forêt Bois 42, qui avait noué des liens solides avec le conseil départemental, craint pour l'avenir un manque de proximité avec les structures. Les adhérents ont par ailleurs signé une motion en faveur du maintien de l'association à l'échelle locale.